

# L'AUVERGNE

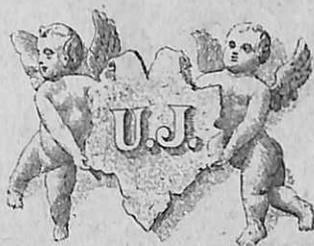
Historique, Littéraire et Artistique

---

## La Cour des Aides

DE MONTFERRAND & DE CLERMONT

Inventaire des Enregistrements  
tenus par MM. de Champflour, de 1590 à 1763



A RIOM

CHEZ ULYSSE JOUVET, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.

1895

Provis. Jean Rondeau, procureur du Roi en l'élection de Guéret, au lieu de Guillaume Rondeau, son père, et dispense d'âge et de parenté avec le sieur Tourniol, son beau-frère, président en ladite élection.

*13 juillet 1700.* — Déclaration du Roi concernant les offices de jurés crieurs, premiers huissiers, essayeurs et contrôleurs des ouvrages d'étain.

Provis. Barthélemy Darrot, lieutenant criminel, vérificateur des rôles en l'élection de Riom, créé par édit d'août 1693.

Lettres d'anoblissement et confirmation de noblesse en faveur d'Antoine Matharel, s<sup>r</sup> de la Martre, en conséquence de l'édit de mars 1696.

Lettres d'anoblissement en faveur de Jean Beraud de Rochemore, en exécution dudit édit.

Semblables lettres pour Jacques Pradel, lieutenant général et maire d'Uzerche en Limousin.

Semblables lettres pour François Manche, conseiller d'honneur au présidial de Brives.

Provis. Jean Martin de la Fagerdie, lieutenant en l'élection de Tulle, au lieu de Martial de la Fagerdie, son père, et dispense d'âge.

*Novembre 1700.* — Edit de suppression des offices de procureur du Roi aux intendances et réunion de l'office de trésorier de France, créé par édit de décembre 1698 aux corps des bureaux des finances.

*1701.* — Provis. Jacques Juge, conseiller garde-scel au dépôt d'Ebreuil, créé par édit de novembre 1696.

*18 décembre 1700.* — Déclaration du Roi concernant les huissiers des chancelleries.

Lettres d'honneur pour Jacques Enjobert de Martillat, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, qui a résigné à François Fradet et suran.

*12 mars 1701.* — Déclaration du Roi qui ordonne le rétablissement de la capitation générale.

## VINGT-DEUXIÈME REGISTRE

(1701)

Provis. Jean Bertier, élu garde-scel en l'élection de Saint-Flour, créé par édit de novembre 1696.

Provis. Jean Fayolle, élu à Guéret par démission de Sylvain Bourgeois.

Lettres d'honneur pour Jean Gaschier de Noailat, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, nonobstant la démission faite à Jean-Joseph Taillandier.

Provis. Gilbert Loisel, élu à Gannat par démission de Claude Tixier.

Provis. Etienne Fournier, receveur des épices de la Cour et parquet et du bailliage de Montferrand, créé par édit d'avril 1691, au lieu de Robert Emery.

Provis. Jean Raynaud, procureur postulant en la Cour, au lieu de Jean Camus.

Edit de création et attribution de 50,000 livres d'augmentation de gages aux officiers des Cours et compagnies et autres personnes qui voudraient les acquérir.

*Août 1701.* — Edit portant confirmation de l'hérédité et survivance des offices de nouvelle création moyennant finance.

*29 octobre 1701.* — Déclaration du Roi portant défense d'exécuter les bestiaux pour dettes des communautés et particuliers pendant 6 ans à commencer du 1<sup>er</sup> janvier 1702.

*20 septembre 1701.* — Déclaration du Roi contre les fraudes qui seront commises par les marchands, facteurs, commis et autres, aux droits de S. M. contenant les peines dont elle veut qu'ils soient punis.

Provis. Gilbert Sarrot, président au dépôt de St-Pourçain, créé par édit de mai 1691.

Provis. Claude Poitevin, lieutenant au dépôt d'Aigueperse, créé par ledit édit.

Provis. Pierre Dulac, lieutenant en l'élection de Brioude, par démission de Jean-Joseph-Marie et dispense d'âge.

Provis. François Fradet, notaire, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, par démission de Jacques Enjobert et lettres de survivance.

*Octobre 1701.* — Edit du Roi qui décharge tous les intéressés dans les affaires de toute recherche pour raison de l'exécution de leurs traités, moyennant finance.

Edit de création et attribution de soixante mille livres d'augmentation de gages au denier 18 aux officiers de chancelleries et création d'un corps de chancellerie près la Cour des aides de Rouen.

*Novembre 1701.* — Edit de confirmation de privilèges et exemption attribués aux officiers des maréchaussées.

Provis. Damien Giraud, élu à Riom, créé par édit de novembre 1689, par démission de Gaspard de la Grange.

Provis. Agnès Camus, lieutenant au dépôt d'Evaux et Chambon, créé par édit de mai 1691.

Procuration et commission accordées à Jacques Pilleau par les fermiers des papiers et parchemins timbrés.

Edit de suppression des contrôleurs des tailles et création d'un élu contrôleur des quittances des receveurs des tailles dans chaque élection.

Provis. Paul Guerrier, élu à Clermont au lieu de Michel Moranges.

Commission de Jean Graffart à l'emploi de contrôleur général ambulant des formules d'Auvergne.

Provis. Imbert Reboul, greffier en chef criminel en la Cour, par démission de Annet Reboul, son père, et désunion du greffe civil.

*23 novembre 1700.* — Arrêt du Conseil portant établissement des nouveaux droits d'entrée sur les vins et bestiaux en la ville et faubourgs de Clermont.

Bail de la ferme desdits droits d'entrée au profit d'Antoine Jolly. Conventions entre les échevins et le fermier contenant le tarif.

Arrêt du Conseil portant homologation dudit bail et conventions.

*8 mars 1701.* — Provis. Etienne Catemisse, lieutenant au dépôt de Guéret et Jarnage, créé par édit de mai 1691.

Provis. Joseph Ranvier, visiteur général des gabelles, au lieu de Guillaume de Bussat, et dispense d'âge.

Provis. Blaise Rochette de Lempdes, conseiller en la Cour, par démission d'Antoine Brunel, reçu le 23 mars 1702 et dispense de parenté avec Michel Le Court de Montdory, avocat général, son oncle.

Provis. François Aufauvre, lieutenant au dépôt d'Auzances et Mensat, créé par édit de mai 1691.

Lettres d'anoblissement en faveur de Jean-Blaise Teissier de Régis, lieutenant particulier assesseur criminel à Uzerche, de la création de mars 1696.

Provis. Arnaud Souchard, président au dépôt d'Evaux et Chambon, créé par édit de mai 1691.

*Décembre 1701.* — Edit de création d'un receveur alternatif des domaines et bois en chacune province et généralité du royaume où il en a été établi en exécution de l'édit d'avril 1685 et d'un receveur triennal et réunion d'icelui à l'ancien et à l'alternatif.

*Mars 1702.* — Edit de création des commissaires et des greffiers aux inventaires dans chaque bailliage et sénéchaussée royale.

*14 février 1702.* — Déclaration du Roi qui commue en augmentation de gages les taxations de 3 deniers pour livre attribuées aux officiers de maîtrises des eaux et forêts.

Procuration et acte contenant déclaration d'honneur pour les nommés Rivet, Genelières et Passion, consuls d'Ardes, année 1702.

*7 mars 1702.* — Déclaration du Roi qui règle les droits de réception pour la première fois des élus contrôleurs des tailles.

15 mars 1702. — Déclaration du Roi qui décharge du droit d'aubaine les sujets du duc de Lorraine.

Jugement de Mons. l'intendant du Languedoc qui a déclaré noble Pierre-Jean de la Fage, s<sup>r</sup> des Plantades, diocèse de Mende.

Mars 1702. — Edit du Roi portant suppression des contrôleurs des bans de mariages et réunion desdits droits au profit de S. M. avec le tarif desdits droits.

Id. — Edit de création d'un syndic perpétuel dans chacune paroisse des pays d'élection.

Mai 1702. — Edit de création des arpenteurs priseurs et mesureurs des terres, prés, vignes, bois, etc., lesquels feront les fonctions de notaires royaux.

Avril 1702. — Edit du Roi qui ordonne l'aliénation des justices et des seigneuries des paroisses pour être distraites et démembrées du chef-lieu dont elles dépendent.

Mai 1702. — Edit de création des commissaires vérificateurs des rôles de la distribution et impôt du sel.

9 mai 1702. — Déclaration du Roi qui ordonne que les échevins, consuls et collecteurs des paroisses donneront à l'ad<sup>re</sup> des gabelles des copies de leurs rôles des tailles et impôt du sel et qu'il soit dressé des textes dans chaque grenier à sel.

Provis. Victor Lecourt de St-Aigne, conseiller en la Cour, au lieu de Jean Lecourt, son père, reçu le 30 juin 1702.

Mai 1702. — Edit portant anoblissement de deux cents personnes dans le royaume outre les cinq cents ci-devant anoblis.

Edit de création d'un autre président dans chaque élection.

Mai 1702. — Edit de création des lieutenants, des prévôts des marchands et maires.

30 mai 1702. — Déclaration du Roi pour la recherche de la noblesse contenant modération des amendes ci-devant prononcées contre les usurpateurs du titre de noblesse.

Provis. Dominique Dubois, élu contrôleur des quittances en l'élection de Brive créé par édit de décembre 1701.

Juin 1702. — Edit de création des commissaires des tailles pour l'exécution des contraintes des receveurs des tailles et leurs commis.

Juillet 1702. — Edit de création de deux chevaliers d'honneur en chaque cour supérieure du royaume.

17 juin 1702. — Déclaration du Roi portant que les saisies réelles des offices faites faute de paiement des taxes seront poursuivies dans les Cours des aides.

Juillet 1702. — Edit de création des affranchissements des tailles en faveur de ceux qui voudront les acquérir.

Id. — Edit de création d'un trésorier payeur des communautés et corps des marchands et des arts et métiers.

18 juillet 1702. — Déclaration du Roi portant confirmation des acquisitions faites par les particuliers des biens et revenus vendus et aliénés par les maires, échevins, syndics, jurats, capitouls, manants et habitants des villes, bourgs et villages depuis 1655, en payant le huitième denier de la valeur desdits biens.

Provis. Martial Romanet, assesseur en l'élection de Limoges, par démission de Charles Guinguand, créé en mars 1689 et dispense d'âge.

Provis. Grégoire Cognasse, lieutenant en l'élection de Limoges, par démission de Jean Villoutreix.

Lettres de grâce, rémission et pardon en faveur de François Dalmas, capitaine dans les gabelles à sel à Chénérailles.

Lettres de réhabilitation de noblesse en faveur de Diane-Dorothee de Vinssat, veuve de Jean-Louis Rastoil, huissier de la chambre de Mgr le duc d'Orléans.

Provis. Jean de la Chaise, procureur du Roi au dépôt de Ris et Cusset, au lieu d'Imbert Celmier.

19 août 1702. — Déclaration du Roi portant règlement pour les droits et fonctions des lieutenants de maire et des assesseurs de prévôt des marchands.

Provis. Antoine Noailler des Bailles, président en l'élection de Limoges, créé par édit de mai 1702. 23,000 l.

Provis. Joseph Limousin, élu à Limoges au lieu de Jean Michelon.

Provis. Léonard Mongie, lieutenant au dépôt de Saint-Vaury et Dun-le-Palteau, créé en mai 1691.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office du sieur Ceyssat, greffier garde-minutes de la chancellerie présidiale de Clermont à la requête d'Etienne Reyt.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office du sieur Morin, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour à la requête dudit Reyt.

Octobre 1702. — Edit de création d'un lieutenant des maréchaux de France dans chacune justice des duchés pairies et autres ressortissant nuement aux cours et d'un archer garde pour servir près dudit lieutenant.

14 octobre 1702. — Déclaration du Roi attributive de l'exemption de l'ustensile aux officiers des sénéchaussées, bailliages, sièges présidiaux, élections et greniers à sel.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office du sieur Taillandier, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour à la requête dudit Reyt.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de commissaire aux saisies réelles du sénéchal et présidial de Limoges.

Provis. Léonard Tranchant, procureur du Roi au dépôt de Saint-Vaury et Dun-le-Palteau, créé en mai 1691.

Provis. Guillaume Girard de la Batisse, conseiller en la Cour par démission de Pierre de Fredefont, reçu le 8 mai 1702.

Provis. Jean-Joseph Boschatel, président en l'élection d'Aurillac au lieu de Jean-Joseph Lolier.

25 novembre 1702. — Déclaration du Roi attributive de l'exemption de l'ustensile aux commissaires vérificateurs généraux des rôles de l'impôt du sel.

18 novembre 1702. — Déclaration du Roi portant augmentation

de quarante sols de levée sur chaque minot de sel pendant la guerre seulement.

23 décembre 1702. — Déclaration du Roi en forme de règlement pour les lettres d'Etat.

Janvier 1703. — Edit de création de secrétaires du Roi dans les chancelleries près les cours.

Arrêt de la Cour portant que le sieur Ceyssat fournira dans huitaine sa procuration *ad resignandum* de l'office de greffier garde-minutes en la chancellerie présidiale de Clermont.

Edit du Roi portant que tous les privilèges et exemptions des officiers et des commis des fermes seront enregistrés au greffe des élections et attributions d'augmentation de gages aux officiers desdites élections.

Edit du Roi portant création d'augmentation de gages en faveur des officiers des amirautés et tables de marbre.

Déclaration du Roi contre les usurpateurs de noblesse qui auront repris la qualité au préjudice de leurs renonciations sur condamnations prononcées contre eux.

16 janvier 1703. — Déclaration du Roi qui attribue aux commissaires et greffiers des inventaires les mêmes privilèges qui ont été attribués aux officiers des sièges près lesquels ils sont établis.

Provis. Jean Pichon, président au dépôt de St-Vaury et Dun-le-Palteau, créé en mai 1691.

Provis. Isaac Cherlon de Rioux, commissaire vérificateur des rôles pour la distribution du sel au dépôt de Guéret et Jarnage, créé par édit de mai 1702.

Février 1703. — Edit du Roi qui fixe le nombre des secrétaires du Roi dans chaque cour de parlement, cour des comptes, aides et finances du royaume.

27 février 1703. — Déclaration du Roi portant pour la Cour que les augmentations de gages attribués aux officiers des amirautés et table de marbre seront sur le pied du denier 16 au lieu du denier 18.

Provis. François Bages, élu à Brioude au lieu de François Lemond.

*Mars 1703.* — Edit de création d'un contrôleur à la recette des épices en chacune des cours et autres juridictions du royaume.

*28 février 1703.* — Déclaration du Roi qui ordonne que les receveurs des tailles seront tenus d'acquérir les offices de commissaires des tailles créés par édit de juin 1702.

*13 avril 1703.* — Déclaration du Roi portant règlement pour l'instruction des procès criminels.

Déclaration du Roi portant réduction des augmentations de gages attribués aux lieutenants des maréchaux de France et leurs archers au denier seize.

Provis. Annet Rioubleau, commissaire vérificateur des rôles de la distribution du sel au dépôt d'Aubusson, créé par édit de mai 1702.

*Mars 1703.* — Edit de création des offices d'essayeurs visiteurs et contrôleurs des eaux-de-vie et esprits-de-vin.

*Mai 1703.* — Déclaration du Roi portant qu'aucuns officiers reçus en survivance n'auront rang séance ni voix délibérative qu'après le décès ou la démission de leurs résignants.

*29 mai 1703.* — Déclaration du Roi portant que les pourvus des offices de vérificateurs généraux des gabelles auront part aux épices et rapport des procès qui seront jugés dans leurs dépôts.

Provis. Charles Rougane, commissaire vérificateur général des rôles du sel au dépôt d'Aigueperse, créé en mai 1702.

*17 juin 1703.* — Déclaration du Roi en forme de règlement pour les oppositions du sceau des provisions des offices.

Provis. Pierre Faucon, président au dépôt de Saint-Gervais et Menat, par démission de Jacques Giraud.

*Avril 1703.* — Edit du Roi portant que tous officiers seront tenus de prendre des gages ou augmentation de gages.

Provis. Gabriel de Boudachier, élu contrôleur des quittances en l'élection de Guéret, créé par édit de décembre 1701.

Provis. Pierre-Joseph Guithon, président en l'élection de Brioude au lieu de Julien Dalbine.

Provis. Jean-Baptiste Barbe, conseiller en la Cour, au lieu de Bernard Fontfreyde, reçu le 14 août 1703.

*7 juillet.* — Déclaration du Roi concernant les droits d'enregistrement aux élections des titres et privilèges de ceux qui jouissent de quelques exemptions.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de commissaire aux saisies réelles de la sénéchaussée de Limoges sur Jean Grandmont

Provis. Gabriel Aubert, lieutenant en l'élection d'Issoire, par démission de Jean Aubert.

Provis. Louis Comte, lieutenant des gabelles à Langeac au lieu de Pierre Redon.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de procureur du Roi de l'hôtel de ville de Felletin sur Gilbert Giry.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de maire de la ville de Felletin sur Raymond Granchier.

Procès-verbal de saisie réelle des biens immeubles de Christophe Roux, élu à Saint-Flour, à la requête de Louis Comte, résidant à Langeac.

*Octobre 1703.* — Edit de création des contrôleurs aux économes sequestres des archevêchés et évêchés du royaume.

*2 octobre.* — Déclaration du Roi qui ordonne que les échevins, consuls et collecteurs ne pourront intenter et commencer aucun procès sans délibérations des habitants autorisées par les sieurs intendants.

Provis. Giraud Verdier, président en l'élection d'Aurillac, créé par édit de mai 1702.

*Novembre.* — Edit de création des commissaires des décimes en chacun diocèse.

*Id.* — Edit de création de greffier des rôles des tailles en chacune ville, bourg et paroisse.

Provis. Grégoire Canque, lieutenant au dépôt de Maringues, au lieu de Pierre Vissaguet.

Sous-bail de la ferme des papiers et parchemins timbrés des généralités d'Auvergne et Limousin au profit de Jean Lepage.

11 décembre. — Déclaration du Roi qui confirme les contrôleurs, marqueurs, visiteurs et prud'hommes des cuirs avec leurs fonctions et droits.

Novembre. — Déclaration du Roi concernant les fonctions et droits des essayeurs, visiteurs et contrôleurs d'eaux-de-vie et esprits-de-vin.

18 septembre. — Déclaration du Roi concernant le commerce et débit des tabacs et les fraudes qui pourraient s'y commettre.

Provis. Pierre Barthomivat, procureur du Roi au dépôt de Saint-Gervais et Menat, créé par édit de mai 1691.

22 décembre. — Déclaration du Roi portant désunion des fonctions de notaires des offices d'arpenteurs.

8 décembre. — Déclaration du Roi portant que les offices de chevaliers d'honneur créés par édit de juillet 1702 et restant à lever, pourront être acquis par gens d'extraction non noble.

Janvier 1704. — Edit de création des échevins, consuls, jurats et capitouls en titre d'office et des concierges et garde-meubles des hôtels de ville.

Id. — Edit de création des contrôleurs, visiteurs des poids et mesures avec le tarif des droits qui doivent leur être payés annuellement.

Décembre 1703. — Edit de création des greffiers des insinuations laïques avec le tarif des droits d'insinuation.

Janvier 1704. — Edit de création des contrôleurs des greffes des hôtels de ville, des greffes de l'écritoire et des commissaires aux revues et logement des gens de guerre.

Février. — Edit de création d'un contrôleur du receveur des gabelles en chacun des greniers et chambres à sel.

Edit de création d'un second président dans les bureaux des Finances avec attribution de nouvelles juridictions aux trésoriers de France.

4 mars. — Déclaration du Roi portant réunion des offices de commissaires des décimes à ceux des receveurs généraux et particuliers desdits décimes.

Procès-verbal de saisie réelle des biens de feu Jean Lavigne, à la requête d'Antoine Lavigne, son fils.

Procès-verbal de saisie réelle des biens de Guillaume Martin, à la requête de Joseph Perrin.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de receveur des consignations du sénéchal et présidial de Limoges, sur le sieur Paignon, à la requête de Jean Garnier.

Provis. Charles Clary, conseiller en la Cour, par démission de Martial Clary, son père, reçu le 1<sup>er</sup> avril 1704.

Février. — Edit de suppression des sièges et juridictions des tables de marbre près les parlements et création d'une chambre des Eaux et Forêts en chacune Cour du parlement et au Conseil supérieur d'Alsace.

8 mars. — Déclaration du Roi qui réunit les offices de vérificateurs généraux qui n'ont pas été levés à ceux de présidents, grenetiers et contrôleurs des greniers et chambres à sel.

Mars. — Edit de création d'un commissaire aux saisies mobilières en chacune des cours et juridictions royales.

Arrêt de la Cour portant que Jean Grandmont fournira dans la huitaine la procuration *ad resignandum* de l'office de commissaire aux saisies réelles de la sénéchaussée de Limoges.

Février. — Edit de création d'un lieutenant criminel dans chaque grenier à sel.

Id. — Edit de création d'un trésorier, receveur et payeur des receveurs des fabriques en chaque paroisse.

Provis. Antoine Canque, commissaire vérificateur général des rôles et états au dépôt de Maringues, créé par édit de mai 1702, et

dispense de parenté avec Grégoire Canque, son neveu, procureur du Roi audit dépôt.

*Avril.* — Edit de création d'un subdélégué de MM. les intendants en chaque chef-lieu d'élection au bailliage des pays d'Etats.

Lettres d'anoblissement en faveur d'Hugues-Joseph Desahuguet d'Amarzic, s<sup>r</sup> du Vialard, créé par édit de mai 1702. 6,000 l.

*Mars.* — Edit de création des receveurs alternatifs des revenus et deniers patrimoniaux des villes.

Edit de création de gages en faveur des officiers des milices bourgeoises, créé par édit de mars 1694.

*Mai.* — Edit de création d'un concierge beuvetier en chacune des cours supérieures du royaume et suppression desdits concierges beuvetiers où il y en avait d'établis.

Lettres d'honneur en faveur de Martial Clary, conseiller en la Cour.

*Mars.* — Edit de création des syndics perpétuels dans chacune communauté d'avocats et procureurs et des huissiers audienciers des cours et autres juridictions.

*Juin.* — Edit de suppression des receveurs généraux payeurs des gages et augmentations créés par édit d'avril 1704 et attribution d'un denier pour livre de remise aux receveurs généraux des finances et receveurs des tailles.

*27 juin.* — Déclaration du Roi concernant les offices d'échevins, consuls, capitouls, jurats et autres créés par édit de février 1704, auxquels il est permis de prendre la qualité de conseiller du Roi.

*5 juillet 1704.* — Déclaration du Roi contre les faux-sonniers attroupés.

Déclaration du Roi portant réunion aux corps des élections des offices de présidents créés par édit de mai 1702 et janvier 1703, qui n'ont point encore été levés.

Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à François Amelin, s<sup>r</sup> de la Sarrelie et Chazals.

*Juillet.* — Edit du Roi portant décharge des épices induement

prises par les officiers des seigneurs et des ecclésiastiques en payant les sommes pour lesquelles ils seront taxés au Conseil.

Déclaration du Roi touchant les insinuations laïques de tous actes et contrats y mentionnés.

Provis. Joseph Chazal de Brigoulet, élu à Tulle par démission de Jacques Chabanel.

*8 août 1703.* — Arrêt du Conseil contenant bail général des gabelles de France au profit de Charles Ferreau pour trois années commencées aux 1<sup>er</sup> octobre 1703 et 6 janvier 1704.

*Septembre 1704.* — Edit de création d'un auditeur des comptes et conservateur des dépôts publics en chaque bailliage et juridiction royale.

*Id.* — Edit de création des contrôleurs aux actes d'affirmations.

*Août.* — Edit de création des greffes pour insinuer et enregistrer les brevets d'apprentissage.

*Octobre.* — Edit du Roi attributif de nouveaux droits aux greffiers des présentations et aux greffiers en chef.

*Id.* — Edit de création des inspecteurs généraux des manufactures avec les tarifs qui y sont attribués.

*30 septembre.* — Déclaration du Roi portant décharge en faveur des cabaretiers et hôteliers des redevances annuelles attribuées aux contrôleurs visiteurs des poids et mesures.

*Avril.* — Edit de création des prévôts et autres officiers de marine.

*Mars.* — Edit de suppression des commissaires généraux et particuliers de la marine et création de nouveau desdits officiers.

*Avril.* — Edit de création des inspecteurs généraux de la marine et des galères et commissaires aux classes.

*11 novembre.* — Arrêt du Conseil concernant l'estimation des biens des particuliers plaidant en comparaison qui sera faite par les arbitres réducteurs comme par le passé avant la création des arpenteurs.

*Octobre.* — Edit de suppression des garde-scels d'avec la qualité de conseiller et création de nouveaux offices de garde-scels près les cours et conseils supérieurs.

Edit de suppression des commissaires aux saisies mobilières et création des contrôleurs des exploits.

*Id.* — Edit de création des contrôleurs inspecteurs des messageries.

*Octobre.* — Edit de suppression desdits contrôleurs et inspecteurs des messageries.

*Id.* — Edit portant qu'il sera accordé aux officiers de judicature et finance, qui auront exercé pendant quinze ans, des lettres de vétéran en payant par eux pour chaque année qui manque des vingt les sommes portées par le tarif y joint.

*5 novembre.* — Déclaration du Roi qui règle les fonctions des adjoints.

*Octobre.* — Edit de création d'un conseiller du Roi, rapporteur du point d'honneur dans chaque bailliage, sénéchaussée et autres juridictions royales.

*Id.* — Edit de suppression du titre des offices de greffiers des insinuations laïques et réunion des droits au profit de S. M. pour être perçus conjointement avec ceux du contrôle des actes des notaires.

*30 janvier.* — Déclaration du Roi concernant les privilèges des inspecteurs généraux de la marine.

Arrêt de la Cour portant que Louis Paignon fournira dans huitaine la procuration *ad resignandum* de l'office de receveur des consignations de la sénéchaussée et siège présidial de Limoges.

*1705.* — Edit de création des greffiers des experts.

*Novembre 1704.* — Edit de création d'un office de receveur alternatif et mi-triennal des épices et vacations.

*Id.* — Edit de création et attribution de cent mille livres d'augmentation de gages aux officiers des chancelleries.

*Octobre.* — Edit de suppression de cent lettres de noblesse du nombre de 200 créé par édit de mai 1702 et que ceux qui ont acquis des lettres de noblesse créées par édit de mai 1696 et mai 1702 seront tenus de payer 3,000 l. pour jouir de 350 l. de rente.

*Novembre.* — Edit de création de trois cent mille livres d'augmentation de gages en faveur des maîtres assesseurs et procureurs du Roi des villes et autres officiers.

*Octobre 1704.* — Edit portant dispense d'un degré de service en faveur de quatre officiers des Cours supérieures.

Provis. Jacques Tiolier, procureur postulant en la Cour, au lieu de François Sabattier.

*Décembre.* — Edit de création des commissaires huissiers royaux des gabelles.

*Novembre.* — Edit de réunion des offices de syndics des communautés des procureurs et huissiers aux corps desdites communautés.

*Id.* — Edit de création des courtiers de change de banque et de marchandises et de courtiers commissionnaires des vins et autres liqueurs.

*Décembre.* — Edit d'attribution de cent mille livres d'augmentation de gages aux receveurs généraux et particuliers des chambres et magasins à sel.

*Id.* — Edit de suppression des offices de visiteurs des gabelles du Lyonnais et création d'un président et autres officiers en leur place.

Lettres d'anoblissement en faveur d'Antoine de Montorcier, créées par édit de mai 1602. 6,000 l.

*Décembre.* — Edit du Roi qui désunit des offices d'auditeur des comptes et conservateurs des dépôts publics les six deniers pour livre et les attribue aux commissaires aux saisies réelles.

*23 décembre.* — Déclaration du Roi qui réunit aux communautés les offices de contrôleurs des greffes des hôtels de ville.

*Septembre.* — Edit du Roi concernant les privilèges accordés aux officiers de l'artillerie.

*3 février 1705.* — Arrêt du Conseil qui attribue à la Cour la connaissance en première instance des contraventions aux règlements concernant la nourriture des bestiaux exécutés pour les deniers royaux.

*10 février.* — Déclaration du Roi concernant les privilèges aux greffiers créés pour l'insinuation et enregistrement des brevets d'apprentissage.

*Février.* — Edit concernant les receveurs des épices et vacations.

*Id.* — Edit de création des présidents es sièges présidiaux.

Provis. Pierre Defredefont, conseiller en la Cour, au lieu de Jean Chardon, reçu le 27 mars 1605.

Provis. Amable de Cambray, commissaire vérificateur au dépôt de Riom, créé par édit de mai 1702.



### VINGT-TROISIÈME REGISTRE

(1705)

*Août 1703.* — Edit de suppression de plusieurs officiers de l'artillerie et création de lieutenants généraux, lieutenants provinciaux et autres officiers de l'artillerie.

*Février 1705.* — Edit de création de 90 capitaines généraux pour servir sur les côtes maritimes.

*Id.* — Edit de suppression des commissaires huissiers royaux pour les gabelles et attribution d'augmentations de gages aux huissiers des cours et autres juridictions royales.

*Id.* — Edit de création des courtiers facteurs et commissionnaires des rouliers et suppression de ceux ci-devant créés.

Edit portant rétablissement des offices de languyeurs de porcs.

*Mai 1704.* — Edit de création de 50 commissaires d'artillerie et de 150 gardes-magasins de l'artillerie.

*29 novembre.* — Déclaration du Roi portant réunion des offices de lieutenants de maires assesseurs, échevins aux communautés.

*3 mars 1705.* — Déclaration du Roi portant augmentation de deux sols pour livre sur le sel qui sera vendu dans les greniers, sur les droits d'entrée et sortie des marchandises, droits de marque, droits de greffe, papiers timbrés, etc.

*17 mars.* — Déclaration du Roi portant que les cent mille livres d'augmentation de gages attribués aux officiers des chancelleries par l'édit d'octobre 1704 seront héréditaires.

*3 mars.* — Déclaration du Roi concernant les greffiers des experts.

Provis. Antoine Garnaud, conseiller en la Cour, au lieu de Joseph Garnaud, son père, reçu le 14 mai 1705.

*Mai.* — Edit de création des contrôleurs aux payeurs des gages.

*Janvier.* — Edit de création des jurés hongrieurs pour la vente et débit des cuirs de Hongrie.

*26 avril.* — Déclaration du Roi qui attribue aux receveurs des amendes le double des droits de quittance.

*5 mai.* — Déclaration du Roi portant que les trois cent mille livres d'augmentation de gages créées par édit de novembre 1704 seront réparties entre les officiers y dénommés.

*26 avril.* — Provis. Pierre Salesses, président en l'élection de Clermont, créé par édit de mai 1702. 14,000 l.

*Mai.* — Edit de création des jurés contrôleurs, essayeurs et visiteurs des huiles.

*19 mai.* — Déclaration du Roi qui réunit aux corps et commu-

nautés des marchands et artisans les offices de greffiers des enregistrements des brevets d'apprentissage.

*27 mai.* — Déclaration du Roi qui déclare nulles les cessions de droits litigieux ou non litigieux sur les juges devant qui l'on plaide, pour avoir occasion de les récuser.

*26 mai.* — Déclaration du Roi concernant les contrôleurs des affirmations.

*17 mars.* — Déclaration du Roi qui réunit les offices de jurés hongrieurs à la manufacture des cuirs de Saint-Denis avec le tarif du prix desdits cuirs.

*12 mai.* — Déclaration du Roi concernant la perception des droits de contrôle des bans de mariages.

*Juin.* — Edit de création des contrôleurs des registres et des extraits des baptêmes, mariages et sépultures.

*7 juillet.* — Déclaration du Roi pour la levée du dixième sur les droits des greffes, contrôles des exploits, insinuations et actes des notaires.

*Juillet.* — Edit de création de cinquante mille livres d'augmentation de gages au denier 16 pour les officiers vétérans et les veuves.

*Id.* — Edit concernant les lettres de bourgeoisie.

*25 juillet.* — Déclaration du Roi qui permet de faire saisir réellement les offices de ceux qui sont en demeure de payer leurs augmentations de gages, et règlement pour les procédures qui doivent y être observées.

Lettres patentes et arrêt du Conseil pour la levée des deux sols pour livre sur la capitation de 1705.

Procès-verbal de saisie réelle des biens du s<sup>r</sup> Paignon, procureur du Roi au siège présidial de Limoges.

*Août.* — Edit de révocation de plusieurs privilèges et exemptions y énoncés.

Déclaration du Roi concernant les receveurs alternatifs et triennaux des épices et des amendes.

Provis. Jean-Alevis de Provenchères, garde de la porte du Roi, au lieu de Jacques Lambert de Beaulieu.

*8 septembre.* — Déclaration du Roi concernant les cheptels de bestiaux.

*Octobre.* — Edit de création des inspecteurs, visiteurs et contrôleurs aux entrées des vins, eaux-de-vie et autres boissons.

*21 novembre.* — Déclaration du Roi qui ordonne que les offices de présidents des présidiaux seront vendus faute de payement de leur taxe.

*Septembre.* — Edit de création de deux secrétaires du Roi dans chaque cour supérieure du royaume.

*Octobre.* — Edit qui ordonne le contrôle des écritures privées.

*Id.* — Edit concernant les insinuations laïques.

Provis. Gabriel Landriefve, élu à Guéret au lieu de Jean Landriefve, son père.

*Octobre.* — Edit de création d'un concierge buvetier en chacune des chancelleries près les cours et en chacun des bureaux des finances, présidiaux et élections.

*Novembre.* — Edit portant attribution du sol d'augmentation du contrôle des exploits aux contrôleurs en titres.

*Décembre.* — Déclaration du Roi portant règlement pour le fait des tailles dans le ressort de la Cour.

*18 août.* — Déclaration du Roi portant pouvoir aux officiers des chancelleries de désunir du corps de leurs offices les augmentations de gages qu'ils lèveront.

*28 novembre.* — Déclaration du Roi portant réunion aux corps et communautés des procureurs des six deniers par signification de procureur à procureur ci-devant attribués aux huissiers.

Provis. Jean-Félix Dumas de Soulages, président en l'élection de Brive au lieu de François Dumas, son père, et dispense d'âge.

Provis. Jean de Fenieux de Vaugondrez, président en l'élection de Limoges au lieu de Jean Pigné de la Coste-Mézières.

Provis. Joseph Rouillat de Corbiat, procureur du Roi en l'élection de Limoges au lieu de Joseph Rouillat, son père.

26 décembre. — Déclaration du Roi concernant la conversion des peines prononcées contre les faux sauniers.

22 décembre. — Déclaration du Roi concernant les augmentations de gages attribués aux veuves d'officiers.

*Id.* — Déclaration du Roi portant réunion des receveurs alternatifs et mi-triennaux des épices, vacations et amendes aux receveurs anciens.

12 janvier 1706. — Déclaration du Roi concernant les contrôleurs des exploits pour un sol d'augmentation qui leur est attribué.

16 janvier. — Déclaration du Roi qui permet de saisir les offices de procureurs et d'huissiers et des officiers des chancelleries qui sont en demeure de payer leurs taxes.

Provis. Antoine de la Grange, l'un des deux secrétaires du Roi près la Cour, créés par l'édit de septembre 1705, reçu en la Cour le 24 mars 1706.

Janvier. — Edit de création des contrôleurs aux greffiers des chancelleries du royaume.

6 février. — Déclaration du Roi servant de règlement pour les offices de prud'hommes, contrôleurs et vendeurs de cuirs.

Janvier. — Edit pour la marque des perruques.

*Id.* — Edit de création d'un conseiller vérificateur général des francs salés et de conseiller vérificateur particulier.

Février. — Edit portant augmentation de gages pour les receveurs particuliers du prêt et annuel et les commis au contrôle des quittances dudit prêt et annuel.

Mars. — Edit de création d'augmentation de gages pour les premiers huissiers des cours et autres justices royales.

*Id.* — Edit de création des syndics des notaires et autres officiers.

*Id.* — Edit de création des greffiers conservateurs des hypothèques des offices.

*Id.* — Edit de création des inspecteurs conservateurs des Eaux et Forêts.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de procureur du Roi de la ville de Thiers sur Gabriel Cottier.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de procureur du Roi de police de la ville d'Issoire sur Charles Mournat.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de clerc commis de l'audience de la chancellerie près la Cour sur Marcellin Blant.

Mai. — Edit de création des conservateurs généraux des offices de France.

Edit de suppression des offices non vendus de contrôleurs des quittances des parties prenantes.

Provis. Jean-Gal Sabbatier, élu contrôleur en l'élection de Brioude, créé par édit de décembre 1701.

10 avril. — Déclaration du Roi qui ordonne la répartition de 300,000 livres d'augmentation de gages aux officiers y dénommés.

Provis. Etienne de Senezergues, s<sup>r</sup> de la Rodde et de Veyrat, secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban.

Edit de création de 50,000 livres d'augmentation de gages au denier 16 pour les officiers vétérans et les veuves d'officiers.

Provis. François Ternier, conseiller en la Cour, au lieu de Jean Meyrand, reçu le 28 juin 1706.

Lettres patentes portant dispense d'un degré de service en faveur de Jean Dauphin, conseiller en la Cour, en exécution d'édit d'octobre 1704.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de receveur des consi-

gnations et de celui de commissaire aux saisies réelles du bailliage et siège présidial d'Aurillac, sur Antoine Bajort.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de procureur du Roi en l'hôtel de ville d'Ambert, sur Catherine Pellissier.

17 juillet. — Déclaration du Roi qui permet de faire vendre les offices des premiers huissiers et huissiers ordinaires faute de paiement des taxes sur eux faites pour augmentation de gages.

Août. — Edit de suppression des anciens droits de scel des actes des notaires et rétablissement des nouveaux droits portés par le nouveau tarif arrêté au Conseil.

24 août. — Déclaration du Roi qui permet de faire saisir et vendre les offices d'auditeurs des comptes, de receveurs des consignations et de commissaires aux saisies réelles.

Août. — Edit concernant les droits des insinuations laïques.

Septembre. — Edit concernant les privilèges des officiers en interprétation de celui d'août 1705 portant révocation de plusieurs privilèges.

18 septembre. — Déclaration du Roi qui permet de faire saisir et vendre les offices de receveurs des épices et amendes.

4 septembre. — Déclaration du Roi concernant les syndics des notaires.

18 septembre. — Déclaration du Roi pour la continuation de la levée des deux sols pour livre sur droits des fermes du Roi.

Procès-verbal de saisie réelle des offices de lieutenant général et de police en la prévôté d'Issoire, sur Jean Aubert.

Octobre. — Edit concernant le contrôle ordonné pour les extraits des actes baptistaires, mariages et mortuaires.

Lettres patentes portant dispense d'un degré de service en faveur de Michel Dufraisse, conseiller en la Cour, en exécution de l'édit d'octobre 1704.

3 avril 1703 et 22 décembre 1704. — Arrêt du Conseil et lettres patentes portant règlement pour les gabelles de Languedoc.

7 septembre. — Arrêt du Conseil pour la prise de possession de Charles Ferreau, fermier général des fermes unies pour une année commencée le 1<sup>er</sup> octobre 1706 et lettres patentes.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de secrétaire du Roi du sieur Bérard, à la requête d'Antoine Riberolles.

Provis. Joseph Ravel, président au dépôt d'Auzances et Mensat, au lieu de Jean Giraud et dispense d'âge.

Octobre. — Edit de création d'un conservateur des domaines aliénés.

Novembre. — Edit concernant le sceau attribué aux notaires royaux pour sceller leurs actes et contrats.

12 octobre. — Déclaration du Roi concernant les contrôleurs des greffiers des hôtels et maisons communes.

26 octobre. — Déclaration du Roi attributive de nouveaux droits aux receveurs des consignations.

7 décembre. — Lettres de commission pour l'enregistrement d'un arrêt du Conseil pour la levée de 2 s. pour livre sur les capitations.

24 août 1700. — Contrat fait et passé entre le Roi et le clergé de France pour le paiement de 3,500,000 l. de don gratuit.

Provis. Jean Teiras, élu contrôleur des quittances en l'élection d'Issoire, créé par édit de décembre 1701. 3,000 l.

Arrêt de la Cour portant que le sieur Aubert fournira dans la huitaine la procuration *ad resignandum* des offices de lieutenant général et de police en la prévôté d'Issoire.

Provis. Pierre Cornayre du Mazet, président en l'élection de Brioude, créé par édit de mai 1702. 7,000 l.

Novembre 1706. — Edit de création des conseillers de police en chacun bailliage et sénéchaussée.

Janvier 1707. — Edit de création des greffiers des subdélégations.

*Id.* — Edit de création des contrôleurs des greffes, contrôleurs des deniers d'octroi et subvention et des droits de péage.

11 janvier. — Déclaration du Roi pour la continuation de la levée des 2 s. pour livre sur tous les revenus des fermes de S. M.

Décembre 1706. — Edit de création des maires et lieutenants des maires alternatifs et triennaux.

1<sup>er</sup> février 1707. — Déclaration du Roi touchant le contrôle des actes de baptême, mariage et sépulture.

Janvier 1706. — Edit de création des inspecteurs des bâtiments.

Provis. Germain Grangeon, président en l'élection de Riom, créé par édit de mai 1702. 7,000 l.

Provis. Zacarie Gilibert, élu à Brive par démission de Pierre Sapientis.

Février 1707. — Edit de création des gardes et depositaires des registres du contrôle des exploits et des contrats et actes des notaires et autres.

Mars. — Edit de création d'un juge gruyer, un procureur du Roi et un officier en chacune des justices des seigneurs.

Provis. Philippe Treilles de Grand Saignes, élu contrôleur des quittances en l'élection de Riom, créé par édit de décembre 1701.

Avril. — Edit du Roi portant fixation du nombre des secrétaires du Roi dans les chancelleries près les cours.

Id. — Edit de suppression des augmentations de gages attribués aux huissiers et création de deux huissiers dans les cours et juridictions.

Provis. François du Mayol, l'un des deux secrétaires du Roi près la Cour, créé par édit de septembre 1705. 10,000 l.

Avril. — Edit de suppression des quatre offices de conservateurs généraux créés par édit de mai 1706 et création de nouveaux.

10 mai. — Déclaration du Roi portant attribution d'augmentation de gages aux officiers y dénommés.

11 décembre 1706. — Déclaration du Roi concernant les contrôleurs des chancelleries.

10 mai 1707. — Déclaration du Roi portant que les registres

des banquiers, marchands et négociants, seront cotés et paraphés par les officiers créés par édit de novembre 1706.

15 mars. — Déclaration du Roi concernant les droits des essayeurs d'huiles.

Juillet. — Edit de création des syndics perpétuels et greffiers des rôles des tailles alternatifs et triennaux d'iceux aux anciens.

Id. — Edit de création de deux vérificateurs généraux des francs salés.

Provis. Daniel Chamaret, élu contrôleur des quittances en l'élection de Clermont, créé par édit de décembre 1701. 2,500 l.

Provis. Amable Feydit, président au dépôt de Riom, au lieu de Michel Feydit, son père.

Août. — Edit de création des syndics et garde-scels des notaires royaux.

Id. — Edit de création d'un maître particulier alternatif et d'un maître particulier triennal en chacune maîtrise des Eaux et Forêts.

Id. — Edit de suppression des économes séquestres et leurs contrôleurs et création de nouveaux.

Lettres de commission pour Blaise-Etienne Duffloquet pour juge des gabelles au dépôt de Cusset et Ris, au lieu de Simon-Gilbert Gardin.

Octobre. — Edit de réunion des offices de maires et lieutenants de maires alternatifs aux corps et communautés des villes.

4 octobre. — Déclaration du Roi pour la confection des rôles des tailles.

Octobre. — Edit de création des contrôleurs des actes des notaires, gardes des petits sceaux et greffiers des insinuations laïques.

18 octobre. — Déclaration du Roi qui dispense les marchands et négociants de faire parapher leurs registres.

10 octobre et 8 novembre. — Lettres de commission et arrêt du Conseil pour la levée des 2 s. pour livre sur la capitation.

*Novembre.* — Edit de création d'un élu conseiller alternatif et triennal en chacune élection du royaume.

*Juillet.* — Edit de création des capitaines, lieutenants, majors et aides-majors gardes-côtes.

*Août.* — Edit de création d'augmentation de gages en faveur des officiers vétérans, secrétaires du Roi, leurs veuves et autres officiers.

Provis. Jean de Douhet, élu à Limoges au lieu de Philippe de Douhet, son père.

*27 septembre.* — Déclaration du Roi concernant l'insinuation des lettres de bénéfice d'âge, d'inventaire et autres.

*Novembre.* — Edit de création des auditeurs des comptes des étapes et trésoriers de France en chacun des bureaux des finances.

*29 novembre.* — Déclaration du Roi concernant les maîtres particuliers alternatifs et triennaux des Eaux et Forêts.

*Novembre.* — Edit de création de deux secrétaires du Roi dans les chancelleries présidiales et bureau des finances.

Provis. Christophe Le Roux, s<sup>r</sup> d'Anglard, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, créé par édit de janvier 1703.



## VINGT-QUATRIÈME REGISTRE

(1708)

*Novembre 1707.* — Edit de création des lieutenants et maréchaux de France pour juger concurremment avec les anciens les différends entre gentilshommes et autres qui portent les armes.

*Id.* — Edit de création de 50,000 livres de gages ou augmentation de gages pour les receveurs alternatifs des épices et des amendes et leurs contrôleurs.

*Id.* — Edit portant attribution des droits de quittance aux officiers comptables y dénommés.

*6 décembre.* — Déclaration du Roi portant règlement pour la vente du tabac et les peines contre les fraudeurs.

*Décembre.* — Edit de création d'un droit de contrôle de 3 s. sur les présentations, congés et défauts et réunion aux contrôleurs des greffes.

*6 décembre.* — Déclaration du Roi concernant l'insinuation des actes des notaires qui seront passés hors le royaume.

Provis. Jean Podevigne, président en l'élection de Saint-Flour, créé par édit de mai 1702. 7,000 l.

Bail de sous-ferme du tabac des généralités de la Rochelle, Limoges et Poitiers, pour 6 années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1703, au profit de Jean Créson.

*Janvier 1708.* — Edit de création de commissaires conservateurs généraux des décrets volontaires anciens, alternatifs et triennaux et de contrôleurs généraux anciens, alternatifs et triennaux desdits commissaires conservateurs.

Edit de création des gardes et dépositaires des archives dans toutes les cours, bureaux des finances, bailliages et sénéchaussées.

Provis. Bertrand Provençères, conseiller référendaire à la chancellerie de la Cour, par démission de Jacques Ligier.

*12 octobre 1708.* — Provis. Antoine Auger, substitut du procureur général en la Cour, au lieu d'Etienne Laporte.

Provis. Martin Saintignat, procureur postulant en la Cour, au lieu d'Etienne Paye.

Lettres de réhabilitation de noblesse en faveur de Marie-Diane de Bard de Croissat, veuve de François Pironon.

*11 septembre 1706.* — Arrêt du Conseil contenant bail de la ferme du papier timbré de la généralité de Riom et Limoges, en faveur de Dominique de la Garde, pour 6 années.

*20 septembre 1708.* — Arrêt du Conseil pour le changement du timbre des papiers et parchemins.

*Janvier.* — Edit portant désunion du titre d'alternatif et triennal des offices de contrôleurs, de receveurs des amendes et des épices et

attribution d'un sol pour livre des épices et deux sols pour livre des amendes.

*Novembre 1707.* — Edit de création des payeurs des anciens et nouveaux gages des officiers de chancellerie.

*17 janvier 1708.* — Déclaration du Roi portant réunion des offices de greffiers des subdélégations aux offices de subdélégués.

*11 octobre 1707.* — Déclaration du Roi portant que les fermiers généraux des fermes du Roi auront hypothèque sur les offices de receveurs généraux ou particuliers des gabelles, traites, aides et autres.

*7 février 1708.* — Déclaration du Roi portant que le procès serait fait aux collecteurs des tailles qui auront diverti les deniers.

*Janvier.* — Edit de création d'un lieutenant, un greffier et quatre archers par augmentation en la maréchaussée de Riom pour faire leur résidence à Clermont.

*Mars.* — Edit portant confirmation des propriétaires des greffes des domaines, des gens de main-morte, des insinuations ecclésiastiques et des contrôleurs desdits greffiers.

Provis. Jean Sauret, procureur du Roi en l'élection de Saint-Flour, par démission de Jean de Sauret, son père.

Provis. Marc-Jean de Thuelle, président en l'élection d'Issoire, créé par édit de mai 1702 et dispense d'âge. 7,000 l.

*Mars.* — Edit de création d'un receveur et payeur triennal des gages et augmentation de gages des trésoriers de France.

*Id.* — Edit de suppression de plusieurs offices des Eaux et Forêts et création de nouveaux.

*3 avril.* — Déclaration du Roi qui modère la finance qui doit être payée pour l'acquisition des six deniers par contrôle d'exploits.

*Avril.* — Edit qui commue les offices de conservateurs provinciaux en des offices de trésoriers de France.

*1<sup>er</sup> mai.* — Déclaration du Roi concernant les trésoriers payeurs des gages et augmentation de gages des officiers de chancellerie.

*Avril.* — Edit de suppression des jurés vendeurs-visiteurs des porcs et création de jurés inspecteurs-contrôleurs de porcs.

*Mai.* — Edit de réunion des offices de maîtres particuliers alternatifs et mi-triennaux des Eaux et Forêts aux anciens officiers.

*Janvier 1706.* — Edit concernant les privilèges des conseillers secrétaires du Roi audienciers et contrôleurs des chancelleries.

*1<sup>er</sup> mai 1708.* — Déclaration du Roi concernant les juges gruyers et autres officiers.

*24 avril.* — Déclaration du Roi portant réunion des offices de syndics des notaires aux corps et communautés desdits notaires.

Provis. Julien Martinon, assesseur en l'élection de Brioude, créé en novembre 1689, au lieu de Maximilien Martinon, son père.

Lettres de commission à François Assolent pour l'office de conseiller-garde et dépositaire des archives de la Cour, créé par édit de janvier 1708.

Provis. Jean Fauchier, élu garde-scel en l'élection d'Issoire, créé par édit de novembre 1696 et lettres de suran.

Procuration et acte de remise au greffe des empreintes dudit timbre.

Provis. Mathieu Le Vers, commissaire vérificateur des rôles et états du sel au dépôt de Montaigut et Pionsat, créé par édit de mai 1702, et lettres de suran.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de Claude Durant de Champfleury, visiteur général des gabelles.

*25 juin.* — Déclaration du Roi concernant les décrets volontaires.

*Septembre.* — Edit du Roi pour le rachat des capitations.

Provis. Jean Bompard, concierge des prisons de la Cour, au lieu de Pierre Lachenal.

Provis. Jean Dupré, visiteur général des gabelles, au lieu de Charles Dupré, son père, reçu le 18 juin 1709.

*Nota.* — Depuis la réception dudit sieur Assolent en la commission ci-dessus de garde et dépositaire des archives de la Cour, on a cessé d'enregistrer et transcrire dans le registre les édits et déclarations,

parce que c'était à lui à les enregistrer, et on s'est contenté de les énoncer dans le registre et de les numéroter suivant l'ordre des arrêts d'enregistrement.

Provis. Joseph Morin de la Faye, visiteur général des gabelles, au lieu de Jean-Joseph Ranvier, et dispense d'âge, reçu le 9 août 1709.

Provis. Etienne Albo, visiteur général des gabelles, par démission de Claude Durant, reçu le 23 août 1709.

Provis. François Durant, conseiller en la Cour, au lieu d'Annet Durant, son père, et dispense de parenté avec le sieur Caldaguez, président, son beau-frère, reçu le 30 août 1709.

Provis. Pierre Boyer, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, par démission de David Dufour, et lettres de survivance.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de président au présidial de Limoges, au lieu de Michel Perrière.

24 juillet 1708 et 9 juillet 1709. — Résultat du Conseil et lettres patentes portant bail des tabacs au profit de Charles Michault, pour 6 années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1709.

Provis. Guillaume Teillot, fourrier de la compagnie des chevau-légers de la garde du Roi, par démission de François Pochard, qui l'avait par démission de François Raparie.

Arrêt de la Cour portant que le sieur Perrière fournira dans huitaine sa procuration *ad resignandum* de l'office de président au présidial de Limoges.

Provis. Jean-Baptiste Ribeyre, conseiller en la Cour, au lieu de Michel Dufraisse, et dispense d'âge, reçu le 24 septembre 1710.

Provis. Léonard Desardilliers, élu à Guéret au lieu de Guillaume Desardilliers, son père, et dispense d'âge.

Provis. Gabriel Mausme, président au dépôt d'Aubusson, Athun et Chénérailles, au lieu de Jean Garreau.

Provis. Antoine Furgaud, procureur du Roi au dépôt d'Aubusson, au lieu de François Barjon.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, de Philibert d'Aulmay de Coulanges.

Provis. Charles Poulet, lieutenant au dépôt de Riom, au lieu de Guillaume Morel.

Provis. Henri Faulquemont, président au dépôt de Cusset et Ris, au lieu de Simon Gilbert.

Provis. Jean-François Jarrige, sieur de Bournazel, élu à Tulle au lieu de François Jarrige, son père.

Lettres de réhabilitation de noblesse en faveur de Pierre de la Serre, s<sup>r</sup> de Montaignas, s<sup>r</sup> de la Roque dans le vicomté de Turenne.

Procès-verbal de saisie réelle du domaine de Persignat sur les s<sup>rs</sup> de Chauvigny et à la requête d'Etienne Colonges.

Provis. François Chassigne, élu à Limoges par démission de Jean de Douhet.

Provis. Jean Fayolle de Peissat, élu à Guéret au lieu de Jean Fayolle, son père.

14 juin 1711. — Lettres de dispense d'âge et permission d'opiner pour Jean-Baptiste Ribeyre, conseiller en la Cour.

Lettres d'anoblissement en faveur de Pierre de la Farge, s<sup>r</sup> de la Pierre et du Rou.

Provis. Jean Bertier, élu garde-scel à Saint-Flour au lieu de Jean Bertier, son père, et dispense d'âge.

Provis. Jean Meynard, président en l'élection de Tulle, par démission de Raymond Maynard, son oncle.

Provis. et lettres de survivance pour Jean Pradel-Rillat, secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de la Cour, au lieu de François Dufour.

Provis. Jean Guillon, président au dépôt de Guéret et Jarnage, au lieu de Pierre Guillon.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de conseiller en la Cour d'Etienne Legros, à la requête de Pierre Fournier de la Brugère.

Août 1704. — Lettres patentes pour la confirmation de l'hôpital de Maringues.

Provis. Gilbert Simon, du Vernin, élu vérificateur des défauts en l'élection de Clermont, créé par édit de septembre 1710. 4,000 l.

Provis. Jean Ternier, substitut du procureur général en la Cour, au lieu de Pierre Bourlin, reçu le 17 septembre 1711.

Provis. Maximilien Martinon, lieutenant criminel, commissaire vérificateur des rôles en l'élection de Brioude, créé en août 1693, et dispense de parenté avec Julien de Martinon, son frère, assesseur. 6,000 l.

Provis. Pierre Rouger de Boissières, assesseur en l'élection de Saint-Flour, par démission de Pierre Delaroche.

Provis. Pierre-Jean-Baptiste Barlier, élu à Saint-Flour par démission de Jean-François Tassy de Montluc, et dispense d'âge.

Provis. François Assolent, président et enquêteur et commissaire examinateur en l'élection de Riom, au lieu de... Valon.

Provis. Jean Guérin, président en l'élection d'Issoire au lieu de Pierre Guérin, son père.

Provis. Jean Combescot, élu à Brive au lieu de Jean Dupuis.

Provis. Michel Gannat, procureur du Roi en l'élection de Riom, par ad<sup>on</sup> et par décret sur François Forest.

Provis. Gilbert Salvart, procureur du Roi au dépôt de Saint-Gervais et Menat, au lieu de Pierre Barthomyvat.

Procès-verbal de saisie réelle du domaine de Trameuges, comme des biens d'Antoine Ranvier et Anne Aldebard, à la requête de Pierre-François Vachier de Beaurepaire.

Provis. Jean-Côme Chassaing, lieutenant criminel vérificateur des rôles en l'élection de Brive, par démission d'Etienne Chassaing, son père.

Lettres de commission de François Fontanières, huissier en la Cour.

Semblables lettres pour Michel Savoureux.

Semblables lettres pour Louis Flament.

Provis. Etienne Duclaux, procureur postulant en la Cour, par démission d'Antoine Taphanel.

Provis. André Baptiste, concierge des prisons de la Cour et de l'élection de Clermont, au lieu de Jean Bompert.

Provis. Antoine Rochefort, lieutenant en l'élection de Riom, au lieu de Gilbert Rochefort, son père.

Lettres de réhabilitation en faveur d'Isabeau du Garreau du Puy de Besse, veuve d'Antoine de Jarrige, bourgeois de Saint-Irier.

Provis. Joseph Albier de Bellefont, conseiller en l'élection de Brive, créé par édit de novembre 1707. 2,000 l.

Bail des papiers timbrés et parchemins des généralités de Riom et Limoges, au profit de Louis Hollier, pour 6 années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1711. Arrêt du Conseil et lettres d'adresse aux intendants.

Provis. Gaspard Géraud, président au dépôt d'Auzances et Menat, au lieu de Joseph Ravel, et dispense d'âge.

Commission pour Claude-Marcel Deniset, inspecteur et contrôleur général des formules des généralités de Riom et Limoges.

Provis. Gilbert Bérard, secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie de la Cour, par démission de Gabriel Morin, et lettres de survivance.

Provis. Jean Beauregard, élu à Brioude au lieu de Pierre Beauregard, son père.

1713. — Provis. François Monnamy, président en l'élection d'Evau, créé par édit de mai 1702 et juin 1703.

Provis. Martin Chabrol, procureur du Roi au dépôt d'Auzances et Menat, au lieu de Jean Aufaure.

Provis. Jean-Baptiste Escot, élu à Clermont au lieu de Paul Guerrier et dispense d'âge et parenté avec Pierre de Salesses, président, son beau-frère.

Provis. Jean-Marie de la Faye-Perrin, ancien président en l'élection de Gannat, par démission d'Antoine Intrand.

Provis. Hugues Reboul, greffier en chef civil en la Cour, par démission d'Annet Reboul, son père, reçu le 31 mars 1703.

Lettres de grâce, rémission et pardon pour Etienne Catonnet.

Provis. Gilbert Périgault, ancien président en l'élection d'Evau, au lieu de Jean-François Périgault, son père, et dispense d'âge.

Provision Lazare David, conseiller en la Cour par démission d'Etienne Legros, reçu le 4 août 1713.

Provis. Michel Godivel, élu contrôleur des tailles à Issoire, créé par édit de novembre 1707.

Provis. Louis Vaureix, avocat du Roi en l'élection d'Evau, créé par édit d'octobre 1708.

Provis. Guillaume Tiolier, procureur postulant en la Cour, au lieu de Jacques Tiolier, son frère.

Provis. Jacques Momet, procureur du Roi en l'élection de Combraille, au lieu de Gabriel Momet, son père, et dispense d'âge.

Provis. Benoît-Joseph Chamerrat, élu à Clermont au lieu de Guillaume d'Albignat.

Provis. César Dauphin, conseiller en la Cour au lieu de Jean-Baptiste Dauphin, son père, reçu le 13 décembre 1713.

Pierre Verdier, procureur postulant en la Cour, au lieu de François Fournier.

Bail des droits d'entrée de la ville de Clermont pour neuf années commencées le 1<sup>er</sup> octobre 1710 et arrêt du Conseil concernant la régie desdits droits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1709 jusqu'au jour du 1<sup>er</sup> octobre 1710.

Lettres d'honneur en faveur d'Annet Reboul, greffier en chef de la Cour.

Déclaration de Louis Hollier, sous-fermier des papiers et parchemins timbrés pour François Tuhault, receveur et contrôleur ambulante.

Provis. Antoine de Cambefort, procureur du Roi en l'élection d'Aurillac, au lieu de Hugues de Cambefort.

Provis. François Lansade, élu à Limoges au lieu de François Lansade, son père, et dispense d'âge.

Provis. Jacques Jourlat, élu à Aurillac par démission de Raymond Durantie.

Provis. Pierre Périer, procureur postulant en la Cour, au lieu d'Annet Mioche.

Provis. Jean Massis, procureur postulant en la Cour, au lieu de Benoît Massis, son père.

Provis. François Gardon, procureur du Roi au dépôt de Riom, au lieu de Michel Archon.

9 août 1713. — Arrêt du Conseil pour la prorogation de la

régie des gabelles pendant l'année 1714, sous le nom de Charles Isambert.

Procès-verbal de saisie réelle du domaine de Saint-Dompt sur Antoine de Roux, à la requête des sieur et dame Chauvigny de Blot.

Provis. Louis-Charles Rochon, lieutenant en l'élection de Guéret, au lieu de François Rochon, son père.

15 septembre 1714. — Arrêt du Conseil pour la prise de possession de la ferme des gabelles sous le nom de Louis-François Merville, pour six années qui finiront aux derniers septembre et décembre 1715.

Lettres de dispense d'alliance pour Antoine Garnaud, conseiller à la Cour, à cause de Michel Lecourt de Montdory, dont il voulait épouser la fille.

1715. — Arrêt du Conseil et lettres patentes en faveur des habitants de la paroisse de Bredon, en la Haute-Auvergne.

Provis. Mathieu Frenaye, lieutenant en l'élection de Gannat, au lieu de Claude Martin, son beau-père.

Provis. Amable-Jean-Baptiste Sègne, élu à Limoges au lieu de Joseph Limosin.

Lettres d'honneur en faveur d'Etienne Legros, conseiller à la Cour.

9 juillet 1710. — Déclaration du Roi qui ordonne la continuation de la levée du dixième et de la capitation.



## VINGT-CINQUIÈME REGISTRE

(1715)

23 septembre 1715. — Bail des formules des généralités de Riom et Limoges pour six années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1715, à Antoine Degieu.

Déclaration du Roi Louis XV qui permet aux cours et chancel-

leries supérieures de faire leurs remontrances avant la vérification des édits et déclarations.

*24 septembre.* — Lettres patentes pour l'enregistrement de l'arrêt du parlement de Paris concernant la régence du royaume.

Provis. Etienne Lollier, président en l'élection d'Aurillac, par démission de Jean-Joseph Boschattel.

Provis. Etienne Franconin du Roussat, élu à Gannat au lieu de Jacques Franconin du Roussat, son père.

*7 décembre 1715.* — Déclaration du Roi qui règle le temps et la manière dont les particuliers pourront se pourvoir contre leurs taxes d'office.

Edit de création de la charge de grand-maître et surintendant des postes, courriers et relais de France et autres officiers desdites postes.

*30 novembre.* — Déclaration du Roi portant que les soldats congédiés ou réformés seront exempts de tailles pendant six ans.

*12 octobre.* — Déclaration du Roi qui fixe les peines contre les commis des fermes qui prévariqueront et contre les marchands qui les auront subornés.

*3 novembre.* — Déclaration du Roi qui exempte les inspecteurs de manufactures de collecte, tutelle, curatelle et autres charges publiques.

*Mars 1716.* — Edit portant établissement d'une chambre de justice.

*Janvier 1715.* — Edit portant réduction au denier 25 de toutes augmentations de gages, gages (*sic*) et autres charges créées depuis 1688.

*21 mars 1716.* — Déclaration du Roi qui décharge les officiers des bureaux des finances, élections, hôtels de villes du payement des taxes qu'ils sont en demeure de payer.

*Id.* — Déclaration du Roi concernant les droits sur les huiles.

Provis. Gilbert-Joseph Celin, lieutenant en l'élection d'Issoire, au lieu de Gabriel Audebert.

*Décembre 1715.* — Edit du Roi portant réduction des rentes qui subsistent au-dessous du denier 25.

*Mai 1716.* — Edit du Roi portant suppression des offices de secrétaires du Roi dans les cours et autres juridictions et que les greffiers en chef des cours seront tenus de se faire pourvoir des offices de secrétaires du Roi créés par édit de juin 1715.

*Janvier.* — Edit concernant les greffiers en chef du Châtelet de Paris et les droits de contrôles des greffes, présentations, défauts et congés.

*Mai.* — Edit concernant les lettres ou billets de change ou autres billets payables au porteur.

*10 juin.* — Déclaration du Roi concernant les receveurs généraux et particuliers des finances et les caisses qu'ils seront obligés de tenir.

*20 juin.* — Déclaration du Roi concernant les lettres ou billets de change et billets payables au porteur.

*Juin.* — Edit concernant les registres journaux qui doivent être tenus par tous les officiers comptables et autres charges de manie- ment des finances du Roi et deniers publics.

*27 juin.* — Déclaration du Roi qui défend de méfaire ni médire contre les fermiers, sous-fermiers et commis et leur enjoint de continuer la perception des droits des fermes de S. M.

Déclaration du Roi pour la nomination des collecteurs par le tableau et les classes.

Lettres de confirmation de noblesse en faveur d'Antoine Mitivier, sr du Poux et de la Besse.

*19 juin 1715.* — Lettres patentes sur le résultat du Conseil portant bail du tabac pour six années commencées le 1<sup>er</sup> octobre 1715, au profit de Guillaume fils.

*Août.* — Lettres patentes portant confirmation d'un hôpital dans la ville de Besse en Auvergne.

*Août 1716.* — Edit de suppression des tiers référendaires, taxa- teurs de dépens et autres officiers et de partie des droits attribués auxdits offices.

12 décembre. — Déclaration du Roi qui accorde aux tiers référendaires la faculté de postuler leur vie durant pour leur tenir lieu de remboursement.

*Id.* — Edit de suppression de plusieurs offices dans les gabelles de France et Languedoc.

13 février 1717. — Déclaration du Roi portant suppression des 4 s. pour livre sur les fermes du Roi.

Mars. — Edit portant révocation et suppression de la chambre de justice.

Lettres patentes et arrêt du Conseil portant renvoi en la Cour du procès commencé en la chambre de justice contre Léonard Giraudon.

23 janvier. — Déclaration du Roi qui excepte de la suppression les offices d'enquêteurs et commissaires créés avant l'édit d'octobre 1693 et autres.

Provis. Joseph Veytard au lieu de Jacques Veytard, son père, et dispense d'âge.

Lettres de dispense d'alliance en faveur de Gilbert Domas, conseiller en la Cour, pour épouser Anne Rochette, sœur de Blaise Rochette, conseiller.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de Jean-Joseph Tailhandier, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, à la requête de Jacques Grata Le Fèvre, tuteur onéraire de Frédéric-Casimir de la Tour d'Auvergne, prince de Bouillon, et de Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne de Châteautierry.

20 mars. — Déclaration du Roi concernant les privilèges des secrétaires du Roi, leurs veuves et enfants et autres officiers des chancelleries.

14 mai. — Déclaration du Roi concernant la nomination des collecteurs.

Provis. Jacques Champflour, conseiller en la Cour, désuni de garde des sceaux par démission de Claude Fournier et dispense de parenté avec Jean-Baptiste Delaire, président, son oncle, reçu le 23 juin 1717.

Juillet. — Edit qui révoque et annule celui de juillet 1714 et la déclaration du 23 mai 1715 touchant la succession à la Couronne pour les princes légitimés.

Juin. — Edit de suppression des maires et lieutenants et autres officiers municipaux des villes et bourgs du royaume.

*Id.* — Edit de suppression des receveurs généraux et particuliers des gabelles, aides et cinq grosses fermes.

Avril. — Edit en forme de règlement pour le commerce des îles françaises de l'Amérique.

17 juillet. — Déclaration du Roi pour la nomination des officiers des villes aux lieu et place des maîtres et officiers supprimés.

8 mai. — Déclaration du Roi concernant les privilèges et exemptions des commis employés à la régie des droits réservés.

Provis. Daniel-Alexis Chamaret, élu à Clermont au lieu de Benoît-Joseph Chameralat.

Août. — Edit de suppression du dixième des biens-fonds et règlements sur plusieurs parties concernant l'administration des finances.

9 septembre. — Déclaration du Roi en interprétation dudit édit d'août 1717 au sujet de la suppression du dixième.

Déclaration du Roi portant que les soldats de milice levés en 1702 jusqu'en 1706 seront exempts de tailles pendant cinq ans.

12 juin. — Lettres patentes et arrêt du Conseil portant renvoi en la Cour des procès commencés en la chambre de justice contre Antoine Lucas, Martial Yalis, Jacques Rousseau, Fons Camus, Massonnet et Peyra.

19 octobre. — Autres lettres patentes et arrêt du Conseil portant renvoi du procès du nommé Menot, receveur des tailles en l'élection d'Evaux.

Provis. Léonard Pétrière, élu à Limoges au lieu d'Elie Pigné.

4 septembre. — Arrêt du Conseil portant renvoi du procès de Nicolas Durant, commis des receveurs des tailles à St-Flour.

Provis. Antoine Dozat, procureur postulant en la Cour, au lieu de François Vigerat.

Procuration et commission à Jean Feloix, contrôleur et receveur ambulat des droits des formules du Bas-Auvergne.

26 octobre. — Bail des formules et domaines des généralités de Riom et Limoges pour quatre années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1717 et 1<sup>er</sup> janvier 1718 au profit de Frédéric Sold.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour du sieur Tailhandier, à la requête de Louis Meusnier.

Procès-verbal de saisie réelle de l'office de Lazare David, conseiller à la Cour, à la requête de Joseph Vachier.

Provis. Antoine Notaire, élu à Riom au lieu de Claude Notaire, son oncle.

Procès-verbal de saisie réelle d'une maison à Saint-Genest sur Jacquette Nivet, veuve d'Achard, à la requête de Dominique de la Garde.

Lettres patentes en forme de provisions pour Amable Michelet, médecin ordinaire du Roi, intendant des Eaux minérales près Felletin.

Arrêt du Conseil pour la prise de possession de la ferme des gabelles pour 6 années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1715 et 1<sup>er</sup> janvier 1716, au profit de Paul Mains.

Novembre 1717. — Edit de suppression des substituts adjoints.

2 avril 1718. — Lettres patentes pour la levée de 2 s. pour livre sur les droits des greffes, au lieu de 4 s. pour livre.

10 juillet. — Déclaration du Roi qui concerne les quatre offices de notaires secrétaires près la Cour sous le titre de conseillers secrétaires en la chancellerie de la Cour.

Août. — Edit portant que les ducs du Maine et comte de Toulouse ne jouiront d'autres honneurs que de ceux attribués à leurs pairies.

26 août 1718. — Lettres patentes portant que le comte de

Toulouse jouira sa vie durant des mêmes honneurs dont il jouissait avant ledit édit d'août 1718.

16 et 22 septembre 1718. — Résultat du Conseil et lettres patentes pour la ferme générale du tabac pour neuf années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1718, sous le nom de Jean Lamiral.

Arrêt du Conseil et lettres patentes portant que les commis actuellement employés à la régie et exploitation de la ferme du tabac ne seront pas tenus de prêter nouveau serment.

1719. — Provis. et dispense d'âge pour Jean-Dominique Bonaud, président en l'élection de Saint-Flour, au lieu de Léonard de la Volpilière.

Provis. Michel Madiou, procureur postulant en la Cour, au lieu de David Madiou, son père.

Provis. et dispense d'âge pour Michel Dalmas, avocat général en la Cour, par démission de Gilbert Dalmas, son père, reçu le 17 avril 1719.

Provis. Guillaume Dufaure, procureur du Roi en l'élection de Brive, par démission de Guillaume Dufaure, son oncle.

Lettres patentes portant maintenue de noblesse en faveur de Mathieu, Martial, Jacques, autre Martial et Joseph Morel de Fromental frères.

Lettres d'honneur pour Gilbert Dalmas, avocat général en la Cour.

Procuration et commission de contrôleur général de la ferme des tabacs pour Anne Josse-Gohier d'Armesson.

Avril 1719. — Edit portant rétablissement du franc-salé en faveur des compagnies supérieures.

Septembre 1718. — Edit portant que les charges de receveurs généraux des finances soient et demeurent au même état qu'elles étaient avant l'arrêt du Conseil du 20 novembre 1717 et l'édit de décembre suivant.

Provis. Jacques Quinsat, procureur postulant en la Cour, au lieu de François Thomas, levé aux parties casuelles. 300 l.

Lettres d'honneur pour Guillaume Dufaure, procureur du Roi en l'élection de Brive.

Provis. Jean-Baptiste Rigaud de la Chabanne, président au dépôt de Riom, au lieu d'Amable Feydit.

6, 18 et 28 septembre 1718. — Résultat, arrêt du Conseil et lettres patentes pour la ferme générale des gabelles pour six années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1718 et 1<sup>er</sup> janvier 1719, au profit d'Aymard Lambert.

Provis. Joachim-Louis de Montagu, vicomte de Beaune, lieutenant général du Roi du Bas Pays d'Auvergne, par démission du s<sup>r</sup> comte de Nogent et lettres de relief d'adresse.

26 octobre et 5 décembre 1719. — Arrêt du Conseil et lettres patentes concernant les procès-verbaux des employés pour les fermes du Roi.

Lettres de réhabilitation en faveur de Léger de Braquillanges, conseiller au présidial de Tulle.

Provis. Pierre Pichon du Rochat, président au dépôt de Saint-Vaury et Dun-le-Palteau, par démission de Jean Pichon de Burg, son père.

Arrêt du Conseil et lettres patentes concernant la prestation de serment des employés aux fermes générales.

Arrêt du Conseil et lettres patentes portant maintenance de noblesse en faveur de Jacques et Martial Brunel frères, enfants de François Brunel, doyen et premier président du bureau des finances de Limoges.

Provis. Amable Morgue, s<sup>r</sup> de la Bessière, l'un des valets de chambre de S. M., par démission et en survivance de Jean Maluas.

Août 1720. — Edit portant création de huit millions de rente au denier 50 sur les recettes générales.

Provis. Pierre-Paul Julien, procureur postulant en la Cour, par démission de Jean Massis.

Arrêt de la Cour des aides de Paris portant qu'Amable Dubois de la Poze sera employé sur l'Etat en qualité de l'un des gendarmes de la garde du Roi, au lieu de François Blanchard.

17 octobre. — Déclaration du Roi concernant la ferme du tabac.

Lettres d'honneur pour Jean-Joseph Tailhandier, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour, qui a résigné en faveur de Jacques Hérault, s<sup>r</sup> du Plessis.

Provis. Jacques-Ambroise Montanier, procureur du Roi en l'élection de Gannat, au lieu d'Antoine Montanier, son père.

18 janvier 1721. — Lettres patentes pour la continuation de la perception des 4 sols pour livre sur les fermes du Roi.

21 février et 9 mars. — Arrêt du Conseil et lettres patentes portant que lorsque les juges des droits de sortie et entrée et autres juridictions seront absents ou récusés, les procureurs du Roi en feront les fonctions.

Bail des entrées de la ville de Clermont pour neuf années commencées au 1<sup>er</sup> octobre 1719, moyennant 37,500 livres, au profit de Louis des Vignes.

11 mars 1721. — Déclaration du Roi portant que les six mois accordés par l'ordonnance de 1681 ne soient comptés à l'égard des droits compris dans le bail d'Armand Pillavoine que du 1<sup>er</sup> avril 1721.

Provis. Jean Astanières, procureur du Roi en l'élection d'Issoire au lieu de Marc Aulteroche.

Mai 1720. — Lettres de confirmation de privilèges et permission de faire des quêtes en faveur des Pères de la Rédemption des captifs.

Lettres de retenue de service en faveur de Jean-Baptiste Delaire, président en la Cour, enregistrées le 27 mai 1721.

Provis. Jacques Delaire, président en la Cour, par démission à la charge de survivance et retenue de service de J.-B. Delaire, son père, reçu le 6 juin 1721, avec dispense d'âge et de service.

Provis. François Tardy de la Josnières, procureur du Roi au dépôt de St-Vaury et Dun-le-Palteau, par démission de Léonard Trenchant, s<sup>r</sup> des Gras, son beau-père, et lettres de suran.

Lettres de noblesse en faveur de Louis de Senezergues, s<sup>r</sup> de la Rode.

24 juin 1721. — Déclaration du Roi concernant les effets étant

dans les bureaux des receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles.

Provis. Joseph Perron, élu à Issoire au lieu de Marc-Jean Perron, son père.

Provis. Michel Aufaure, lieutenant au dépôt d'Auzances et Menat, au lieu de François Aufaure, son père, et lettres de suran.

Provis. Pierre Dupré, s<sup>r</sup> de Védrières, élu à St-Flour au lieu de Jean-Baptiste Barlier.

Provis. Antoine de Benoist, s<sup>r</sup> de Montgay, contrôleur alternatif du payeur des gages des officiers de la Cour, au lieu de Claude Chérière, levé aux parties casuelles. 2,000 l.

1<sup>er</sup> août. — Déclaration du Roi portant règlement pour le tabac.

Septembre. — Déclaration du Roi concernant les inscriptions de faux.

Lettres de commutation de peine pour Léonard Calant.

Octobre. — Arrêt, résultat du Conseil et lettres patentes pour la continuation de la régie des fermes générales, sous le nom de Charles Cordier, pendant l'année 1722.

19 août. — Lettres patentes pour la ferme des tabacs pour neuf années un mois commencés au 1<sup>er</sup> septembre 1721, au profit d'Edouard du Verdier.

Provis. Joseph Rochon, greffier des gabelles en la prévôté du Livradois, au lieu de Michel Monestier, levé aux parties casuelles.

Provis. Guillaume Segret, procureur du Roi des gabelles de la Basse-Auvergne, au lieu de Julien Reirolle, levé aux parties casuelles.

Provis. Jean Rebières, lieutenant au dépôt d'Aubusson, Ahun et Chénérailles, au lieu de Michel Finet.



## VINGT-SIXIÈME REGISTRE

(1722)

23 novembre 1721. — Déclaration du Roi concernant la vaisselle d'or et d'argent.

Lettres patentes portant maintenue de noblesse pour Gabriel Chalier, seigneur de Pérignat.

Provis. Antoine Roudeau, procureur du Roi au dépôt d'Aubusson, au lieu d'Antoine Furgaud.

Provis. Joseph de Lespinasse de Pebeire, lieutenant en l'élection de Tulle, au lieu de Jean-Martin de la Fagerdie, et dispense d'alliance avec François Jarrige, son beau-frère, élu en ladite élection.

Provis. Joseph Dufraise, avocat général en la Cour, au lieu de Michel Le Court de Mondory, reçu le 27 avril 1722, et dispense d'âge.

2 avril 1722. — Déclaration du Roi concernant les gabelles.

Provis. Jean Rechinat, substitut des procureurs et avocats généraux en la Cour, au lieu de François Fabre, reçu le 22 juin 1722.

10 mars. — Déclaration du Roi portant règlement pour la ferme générale du tabac en interprétation de l'article 11 de celle du 1<sup>er</sup> août 1721.

Provis. Louis Pichon, s<sup>r</sup> de Eressignes, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Guéret, président au dépôt de Saint-Vaury et Dun-le-Palteau, au lieu de Pierre Pichon, son frère, et lettres de comptabilité.

Provis. André Filioux de la Betoulle, élu à Guéret au lieu d'Etienne Filioux, son père.

Provis. François Monnamy de Vialeix, élu à Evaux au lieu de Martin-Antoine Giraudon.

Provis. Jean-André de Chazettes, s<sup>r</sup> de Bargues, secrétaire du